

Rapport public Parcoursup session 2020

Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie (27437)

Les données de la procédure

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission	Rang du dernier admis	Taux minimum boursier
Université Paris Nanterre - Double licence - Droit / Histoire de l'art et archéologie - Double licence mention Droit - mention Histoire de l'art et archéologie (27437)	Jury par défaut	Tous les candidats	25	304	116	140	11

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux - Mention Droit

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les lycéens et leurs familles.

ELEMENTS DE CADRAGE NATIONAL

Il est attendu des candidats en licence Mention DROIT :

- Savoir mobiliser des compétences d'expression écrite et orale qui témoignent de qualités rédactionnelles et oratoires

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la maîtrise de la langue française, écrite et orale, par le candidat. Le droit est une discipline où les qualités oratoires (la « plaidoirie ») et les qualités rédactionnelles (rédaction de courriers, d'actes juridiques, etc.) sont fondamentales. La précision qu'appelle le raisonnement juridique implique que le candidat maîtrise, ab initio, les fondamentaux de la langue.

- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à « comprendre » l'écrit. La formation en Licence de droit requiert en effet l'analyse combinée de nombreuses sources juridiques (constitutions, lois, règlements, textes internationaux, jurisprudence, doctrine) qu'il faut pouvoir comprendre, mettre en perspective et éventuellement critiquer sur la base d'un raisonnement juridique.

- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à produire une argumentation structurée, même relativement simple, et à raisonner sur des concepts. La formation en Licence de droit requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. La formation en Licence de droit laisse en effet une place substantielle à l'organisation et au travail personnel. L'encadrement est souple : seule une partie limitée des enseignements est obligatoire et donne lieu à des rendus obligatoires de travaux (les travaux dirigés).

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que l'étudiant ait un niveau suffisant de compétences dans au moins une langue vivante étrangère, notamment l'anglais.

La formation en Licence de droit s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen et global qui implique, au cours du

cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques que le système national, qui sont le plus souvent en langue étrangère.

- Etre intéressé par les questions historiques, sociétales et politiques

Cet attendu marque l'importance, pour la filière juridique, que le candidat ait un niveau minimum de curiosité pour la société et le monde qui l'entourent. Le droit ne peut en effet être étudié indépendamment des réalités humaines, sociales et politiques auxquelles il s'applique.

- Avoir répondu à un [questionnaire d'auto-évaluation](#) disponible sur le site de l'Onisep Terminales2019-2020 à partir du 22 janvier 2020. Avoir répondu à ce questionnaire est une condition de recevabilité du dossier (une attestation de passage téléchargeable sera délivrée par le site Terminales2019-2020). Cette attestation sera à joindre au dossier de candidature.

Ce questionnaire est un outil informatif et pédagogique mis à disposition des candidats qui, grâce à lui, peuvent avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Les résultats du questionnaire ne sont connus que du seul candidat et ne sont en aucun cas transmis aux universités.

Attendus nationaux - Mention Histoire de l'art et archéologie

Outre la diversité des formations de 1er cycle, et les spécificités qu'y apporte chaque établissement, des éléments de cadrage national ont été définis avec le concours de l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour informer les candidats et leurs familles.

Il est attendu des candidats en licence Mention HISTOIRE DE L'ART ET ARCHEOLOGIE :

* Savoir mobiliser des compétences en matière d'expression écrite et orale afin de pouvoir argumenter un raisonnement

Cette mention suppose en effet des qualités dans la compréhension fine de textes de toute nature et de solides capacités d'expression, à l'écrit comme à l'oral, afin de pouvoir analyser, argumenter, construire un raisonnement, synthétiser, produire et traiter des contenus diversifiés.

* Disposer d'un bon niveau dans au moins une langue étrangère (niveau B)

Cette mention comporte obligatoirement des enseignements de langues vivantes ; la maîtrise d'au moins une langue au niveau baccalauréat est donc indispensable.

* Etre intéressé par la démarche scientifique

Cette mention en effet suppose la capacité à comprendre et produire des raisonnements logiques et argumentés à partir de données et de concepts issus de différentes disciplines.

* Faire preuve de curiosité intellectuelle et plus particulièrement pour les sciences humaines

La licence Histoire de l'art et archéologie est en effet en lien avec l'étude et la compréhension du phénomène humain, dans toute sa richesse, sa diversité et sa complexité.

* Pouvoir travailler de façon autonome et organiser son travail

Cet attendu marque l'importance, pour la formation, de la capacité du candidat à travailler de façon autonome. Comme beaucoup de formations universitaires, la formation en licence Histoire de l'art et archéologie laisse donc une place substantielle à l'organisation et au travail personnel.

* Avoir un intérêt pour l'art, l'archéologie, l'histoire et la culture

La caractère interdisciplinaire de cette mention suppose en effet une curiosité pour les phénomènes artistiques, culturels et visuels dans une perspective historique.

Attendus locaux

Le candidat à l'inscription doit répondre non seulement aux attendus figurant dans les éléments de cadrage national, mais aussi aux attendus suivants, qui tiennent compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Université Paris Nanterre :

- Disposer d'une culture littéraire et historique solide. .
- Avoir de l'intérêt pour la littérature, l'art et l'archéologie, ainsi que pour la culture matérielle et les questions de société.
- Disposer d'aptitudes à la logique et au raisonnement conceptuel
- Disposer d'aptitudes à la compréhension, à l'analyse et à la synthèse d'un texte

Le candidat doit savoir structurer son argumentation et raisonner sur des concepts. La formation requiert en effet une certaine capacité d'abstraction, de logique formelle et de déduction.

- Etre ouvert au monde et disposer de connaissances linguistiques

La formation s'inscrit en effet nécessairement dans un contexte juridique européen voire mondial qui implique, au cours du cursus, d'étudier d'autres systèmes juridiques qui sont le plus souvent présentés en langue étrangère.

- Avoir de l'intérêt pour la démarche scientifique. L'enseignement universitaire sollicite la nécessaire curiosité intellectuelle de l'étudiant, ainsi que son acceptation de la rigueur inhérente à toute réflexion scientifique.
- Pouvoir travailler de façon régulière et soutenue dans l'ensemble des matières qui composent un cursus, et savoir s'organiser pour pouvoir faire face à une charge de travail importante, impliquant un travail personnel régulier.
- Savoir mener des recherches documentaires en bibliothèque. Les enseignements de la licence exigent des étudiants un travail personnel et autonome en bibliothèque : collecte d'informations complémentaires au cours, recherche en vue de la préparation des exercices demandés en travaux dirigés, etc. La lecture d'ouvrages spécialisés et la capacité d'en rendre compte sont au fondement du travail de l'étudiant.
- Savoir élaborer un « projet de formation motivé » cohérent avec la formation postulée, en mobilisant ses compétences d'expression écrite pour justifier sa motivation pour cette formation plutôt que pour une autre. Cela implique la connaissance précise de son contenu et des poursuites d'études et insertions professionnelles qu'elle permet, et un intérêt pour les objets étudiés. Pour la réussite dans cette filière, la motivation du candidat à donner sens à ses études importe à ce stade autant qu'un projet déjà clairement constitué.

- Avoir répondu au questionnaire « Découverte du Droit ». Le suivi de ce module constitue une condition de recevabilité du dossier
Ce module est un outil informatif et pédagogique offert aux lycéens pour avoir un premier aperçu de l'adéquation de leur profil à une Licence de droit. Si le passage de ce module est obligatoire, son résultat n'est connu que du seul lycéen.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire, hors procédures annexes ci-dessous

.Les candidats scolarisés et/ou résidant dans un pays possédant un espace Campus France passent par la procédure "Etudes en France" et non par la plateforme Parcoursup.

Les élèves non titulaires ou qui ne préparent pas un baccalauréat français, un DAEU ou un diplôme de niveau IV doivent obligatoirement passer par une procédure spécifique pour s'inscrire à l'université (dossier d'inscription préalable ou dossier blanc/vert) et ne passent donc pas par la plateforme Parcoursup, sauf s'ils sont déjà scolarisés en France.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

L'originalité de cette formation est de permettre aux candidats d'obtenir deux diplômes : la Licence de « Droit » et la Licence d' « Histoire de l'art et archéologie ».

Elle constitue un parcours exigeant proposant les enseignements fondamentaux des deux disciplines et s'adresse à des candidats dotés de grandes capacités de travail de façon à s'engager dans un cursus renforcé.

Cette double licence dispense une formation généraliste en visant à la maîtrise d'un socle de savoirs et de méthodes fondamentaux, à la fois dans les disciplines juridiques et en histoire de l'art et archéologie. Il s'agit d'une formation d'excellence qui met à contribution une bonne culture générale et une solide capacité de travail. Elle est caractérisée par une orientation internationale, marquée par la présence d'enseignements dans les deux disciplines comme le droit international, le droit de l'union européenne, l'étude des arts et de la mondialisation, mais aussi par la présence d'enseignements disciplinaires en anglais, en plus des cours de langue. Cette double licence vise l'acquisition de compétences théoriques et pratiques (stage en L3, de préférence à l'étranger), et prépare les diplômés à appréhender les problématiques du droit et du patrimoine dans un monde globalisé. Elle permet de s'orienter autant vers des Masters généralistes que vers des formations plus spécialisées et dédiées à la préparation aux métiers juridiques de la culture et du patrimoine à l'échelle nationale et internationale: avocat spécialisé en droit de l'art, commissaire-priseur, spécialiste du contentieux et de la médiation culturelle, de la promotion des artistes et de la création, mais aussi vers l'enseignement et la recherche.

La double licence constitue un atout dans l'ensemble des débouchés de chaque licence et prépare particulièrement aux métiers de la justice, de la fonction publique, du patrimoine, du journalisme.

Pour en savoir plus : <http://doubleslicences.parisnanterre.fr>

<https://dep-hist-art.parisnanterre.fr>

<https://ufr-dsp.parisnanterre.fr/>

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières. La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Parfaire l'enquête sur les débouchés professionnels de la formation. Bien mettre en relation les expériences personnelles et les attendus.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	notes en histoire ; notes en français ; notes en philosophie, langue vivante 1 ; suivi de l'option histoire des arts et/ou droit ; progression		les notes de 1ère et de terminale ; les résultats des épreuves du baccalauréat ; les notes de 1ère, ; les résultats des épreuves anticipées de français ; les notes de terminale ; les résultats des épreuves du baccalauréat ; les notes de terminale ; les résultats des épreuves du baccalauréat	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Qualité rédactionnelle/Capacités d'analyse ; Méthode de travail	Orthographe , Vocabulaire, Qualités littéraires, Capacités argumentaires ; Méthode de travail	Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale ; Résultats des épreuves anticipées de français du baccalauréat	Très important
Savoir-être	Autonomie dans le travail ; Implication		Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Motivation		Appréciation des professeurs sur les bulletins de première et de terminale; Projet de formation motivé	Très important

Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	intérêt pour la littérature, l'art et l'archéologie, ainsi que pour la culture matérielle et les questions de société ; intérêt pour la démarche scientifique.	Appreciation des professeurs sur les bulletins de premiere et de terminale ; Projet de formation motivé	Très important
---	--	---	----------------

Signature :

Philippe GERVAIS-LAMBONY,
Président de l'établissement Université Paris Nanterre